

14ème législature

Question N° : 96579	De M. Philippe Nailet (Socialiste, écologiste et républicain - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse >DOM-ROM : La Réunion	Analyse > cotisations sociales. statistiques.
Question publiée au JO le : 14/06/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Nailet interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la pression sociale par habitant à l'Île de La Réunion. Compte tenu de la situation particulière et difficile des outre-mer, de nombreux dispositifs dérogatoires en matière de cotisations sociales ont été mis en place pour les assister. Il souhaiterait donc, afin d'évaluer les effets de ces dispositifs, connaître le montant moyen à La Réunion des cotisations sociales sur les revenus des ménages par décile de population classée en fonction du revenu imposable. À titre de comparaison, il souhaiterait disposer de la même statistique au niveau national.